

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module 2019-2020

Modèles et interventions psychosociaux

<p>Code S.ER.SO.2427.F.19</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 6 ECTS</p>	<p>Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Connaître et mettre en œuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Intégrer les modèles dans une démarche clinique, pour des clients principalement atteints dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

L'unité 1 regroupe des modèles transversaux qui peuvent être utilisés dans différents contextes et pour différentes populations.

L'unité 2 regroupe des interventions en ergothérapie explicitées dans un axe spécifique à des populations et/ou à des contextes.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Modèles transversaux, 3 ECTS (F. Bernard, J. Desrosiers, N. Kühne, T. Mareda)

Unité 2. Populations et contextes, 3 ECTS (L. Decastel, J. Desrosiers, N. Kühne, T. Tarabori)

Modalités pédagogiques générales

Cours magistraux, lectures, discussions.

En cas d'absentéisme, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-e-s. La participation aux laboratoires est obligatoire.

Unité 1. Modèles transversaux

38 périodes

1. Le contexte général des traitements en psychiatrie et interventions en santé mentale (4 périodes).

2. Les modèles cognitifs

Thérapie Cognitive et Comportementale (6 périodes).

Remédiation et réadaptation cognitive. Approches cognitives et troubles psychiatriques chroniques, les programmes et leurs spécificités (CRT, IPT, RECOS), la remédiation cognitive pour différentes populations (6 périodes).

3. Les modèles psychoaffectifs

Les modèles psychodynamiques. Historique et introduction aux principaux concepts, l'appareil psychique (points de vue topique, économique et dynamique), aspects psychopathologiques et thérapeutiques (6 périodes).

4. Les modèles psycho-sociaux

Le modèle systémique. Théorie générale des systèmes, cybernétique et théories de la communication, introduction aux principes de la thérapie systémique (6 périodes).

Le modèle de rétablissement (2 périodes).

La thérapie du milieu et le courant de la psychiatrie sociale (2 périodes).

L'analyse transactionnelle (4 périodes).

5. L'évaluation fonctionnelle en santé mentale, aspects théoriques (2 périodes).

Unité 2. Populations et contextes

48 périodes

Populations spécifiques présentant des troubles psychiques:

Ergothérapie auprès de personnes présentant des démences (16 périodes).

Ergothérapie auprès des adolescents (4 périodes).

Ergothérapie auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles anxieux et de l'humeur (4 périodes).

Ergothérapie auprès des adultes et des personnes âgées présentant des troubles mentaux graves (4 périodes).

Contextes d'intervention:

Ergothérapie en soins psychiatriques aigus et troubles de comportement (4 périodes).

Laboratoire de compétences: évaluation fonctionnelle en santé mentale (8 périodes).

Laboratoire de compétences: atelier et medium projectifs (8 périodes).

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une démarche clinique.

Modalités d'évaluation

Unité 1. Modèles transverses

Examen écrit de 3 heures en semaine 27. La note au 1/4 de point compte pour la 1/2 de la note du module.

Unité 2. Interventions pour des populations et des contextes spécifiques

Dossier réalisé par groupes de 4 étudiant-e-s, à rendre le lendemain des laboratoires de compétences. Le dossier 1 noté au 1/4 de point concernant l'évaluation fonctionnelle compte pour 1/4 de la note du module. Le dossier 2 noté au 1/4 de point concernant les activités en atelier compte pour 1/4 de la note du module. Toute absence à un laboratoire, même certifiée, entraîne la note 0 au dossier concerné.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Unité 1: Remédiation possible par examen écrit en semaine 33.

Unité 2: par complément de dossiers à la semaine 33.

8 Remarques

En première session, toute note inférieure à E (4) au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des évaluation-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluation-s remédiée-s avec la note de la ou des évaluation-s réussie-s en première session.

Lorsque qu'une note inférieure à 4 est consécutive à 1 ou 2 absences aux laboratoires et que celle-ci est certifiée, le module n'est pas échoué, mais il doit être repris en première session aussitôt que possible, éventuellement au semestre de printemps au terme de la formation.

En remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Manidi M.-J. (Ed.), (2005). *Ergothérapie comparée en santé mentale et psychiatrie*. Lausanne: Cahiers de l'éesp, no 43.

Long C. & Cronin-Davis J. (Eds.). (2006). *Occupational therapy evidence in practice for mental health*. Oxford: Wiley-Blackwell.

Bannigan K., W. & Fieldhouse J. (2014). *Creek's Occupational Therapy and Mental Health*. Edinburgh: Churchill Livingstone Elsevier.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *
DESROSIERS Julie

Descriptif validé le *
10.09.2019

Descriptif validé par *
BERTRAND LEISER Martine